



Le 16 novembre dernier, le gouvernement du Québec lançait son [Plan pour une économie verte 2030](#), une politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques, démontrant sa volonté de faire du Québec un véritable leader de cette nouvelle économie. Ce plan s'appuie sur [quatre grandes actions](#), soit :

1. Prioriser l'électrification pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre;
2. Soutenir l'innovation dans les filières industrielles associées, entre autres, à la production de batteries et ses composants ainsi que le développement d'énergie alternative renouvelable;
3. Favoriser un aménagement durable du territoire, en partenariat avec les municipalités, afin de s'adapter aux changements climatiques;
4. Soutenir les municipalités et les citoyens dans l'adoption de nouvelles habitudes plus durables.

Afin d'y arriver, un [plan de mise en œuvre](#) sur cinq ans (2021-2016) sera déployé dans les prochains mois. Ce dernier se détaille en plusieurs actions concrètes et sera doté d'une enveloppe de 6,7 milliards de dollars sur 5 ans.

Ce nouveau plan d'action a notamment fait la manchette en raison de la mesure visant l'interdiction de vendre des véhicules neufs à essence à partir de 2035. Mais qu'en est-il des implications pour les entreprises?

Des entreprises plus vertes et compétitives

Plusieurs mesures viendront apporter un soutien aux entreprises afin qu'elles contribuent, elles aussi, à la lutte aux changements climatiques. En voici quelques-unes :

- Investissements pour rendre plus vert et plus compétitif le secteur industriel : soutien aux projets de réduction d'émissions de GES, bonification de programmes et accompagnement personnalisé (768 M\$);
- Aide à l'efficacité énergétique et à la conversion énergétique (629,2 M\$), notamment l'électrification des camions et des parcs de véhicules commerciaux (225 M\$);
- Mise en œuvre d'un ensemble de stratégies visant à favoriser l'émergence de nouvelles entreprises dans des domaines stratégiques et innovants (401 M\$).



Rappelons que le gouvernement s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990.

Dans le [communiqué de presse](#) annonçant ce grand chantier, le premier ministre du Québec François Legault a invité les Québécois à en faire plus : « Parmi tous les États américains et toutes les provinces canadiennes, le Québec est l'endroit qui émet le moins de gaz à effet de serre par habitant. Il s'agit d'une réalité dont nous pouvons être fiers. Mais plutôt que de nous en satisfaire, j'invite les Québécois à miser sur cette fierté pour aller plus loin, pour relever le défi des changements climatiques et pour transformer notre économie en profondeur. [...] ».

En somme, avec le Plan pour une économie verte 2030, le gouvernement du Québec envoie un signal supplémentaire aux entreprises. Les mesures de réduction de leur empreinte carbone constituent des opportunités d'affaires à saisir.

Si vous souhaitez vous préparer en fonction des opportunités associées à ce projet ambitieux jetant les bases d'une économie verte, résiliente face aux changements climatiques et plus prospère à l'horizon de 2030, communiquez avec le Centre québécois de développement durable. Soyez prêts à profiter des mesures qui seront déployées prochainement dans le cadre du Plan pour une économie verte!

INTÉRESSÉS À EN DISCUTER AVEC NOUS?

418 668-7533 | info@cqdd.qc.ca